



POUR UNE BONNE CONVENTION LOCALE NÉGOCIÉE

STABILITÉ D'EMPLOI
MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

En ce mercredi 11 janvier se tenait la 9e séance de négociation afin de convenir d'une convention collective locale. Lors de cette journée, nous avons abordé la question du code d'éthique, des vestiaires, des uniformes ainsi que les tableaux et locaux syndicaux.

Pour ce qui est de la matière 22, portant sur les uniformes, les parties ont convenu d'une entente. Nous avons des ententes sur 4 matières sur 26, soit les ordres professionnels, les pratiques et responsabilités professionnels, la caisse d'économie ainsi que sur les règles à suivre lorsque l'employeur requiert le port d'uniforme.

Bien que nous ayons fait une proposition très intéressante à



l'employeur, sur le code d'éthique, ce dernier refuse de s'entendre avec le syndicat. En ce sens, le syndicat est revenu sur sa proposition initiale, c'est-à-dire le maintien des dispositions actuelles.

En ce qui a trait aux tableaux et les locaux syndicaux, les discussions se poursuivent, mais malheureusement les parties n'arrivent pas à s'entendre.

Dans une de nos revendications, nous demandons que l'employeur fournisse des salles d'habillage lorsque l'employeur requiert le port de l'uniforme.

Malheureusement, ce dernier ne désire pas s'engager à vous en fournir. Il a même suggéré que vous vous changiez dans les toilettes. Vive la propagation des microbes et virus.

Suite à la tournée que nous avons fait afin de vous présenter le projet de négociation vous avez été très nombreux à nous poser des questions. En effet, c'est près de 2 400 membres qui ont été rencontrés. Au cours des prochains jours, nous ferons tirer 6 cartes cadeaux parmi les personnes rencontrées, suivez-nous sur Facebook afin de connaître le nom des gagnants.

Suivez nous sur Facebook STT Laurentides santé et services sociaux - CSN



SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN